

**LES MODALITES DE PUBLICITE ET DE MISE EN CONCURRENCE POUR LA MAPA
(< 209 000 € HT FOURNITURES ET SERVICES ET < 5 225 000 € HT TRAVAUX)**

SEUILS	MAPA < 25 000 € HT	MAPA < 90 000 € HT	MAPA < au seuil de la procédure formalisée
MODALITES DE PUBLICITE	<p>Consultation directe du ou des fournisseurs</p> <p>Délai de remise des offres libre</p>	<p>Publicité 15 jours francs au minimum : Site internet : www.marches-publics.info et JAL</p>	<p>Publicité de 21 jours francs au minimum : Site internet : www.marches-publics.info et JAL et/ou BOAMP et/ou presse spécialisée si nécessaire</p>
MODALITES DE PASSATION	<p>Demande au minimum de 3 devis ou envoi d'une lettre de consultation</p> <p>Notification après production des pièces de l'art 51 du décret n° 2016-360 dès 5 000 € HT</p>	<p>DCE complet</p> <p>Négociation possible</p> <p>Attribution selon les critères définis et après production des pièces de l'art 51 du décret n° 2016-360</p> <p>Information des candidats non retenus par écrit</p> <p>Respect d'un délai raisonnable entre l'envoi des lettres de rejet et la signature</p>	<p>DCE complet</p> <p>Négociation possible</p> <p>Attribution selon les critères définis et après production des pièces de l'art 51 du décret n° 2016-360</p> <p>Information des candidats non retenus par écrit</p> <p>Respect d'un délai raisonnable entre l'envoi des lettres de rejet et la signature</p>